

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2021

L'année particulière que nous avons vécue avec les circonstances sanitaires imposées par la circulation du coronavirus sars-cov-2 nous a obligé à reporter notre Assemblée Générale initialement prévue en juin 2021. Ensuite, nous espérons organiser une belle et digne fête du club en septembre avec le retour espéré à une pratique « normale ». Mais les difficultés liées au contrôle de pass sanitaire en cette rentrée nous ont finalement imposé de réaliser notre Assemblée Générale en petit comité et visioconférence.

En conséquence, cette Assemblée Générale 2021 n'associe finalement que les membres du Conseil d'Administration. Parce qu'il faut bien avancer et continuer de diriger notre association dans cette période compliquée. Parce que, malgré les contraintes, nos actions pédagogiques et éducatives reprennent tant bien que mal. Parce que, plus que jamais et grâce à nos salariés et nos bénévoles toujours aussi impliqués, le Villiers EC Handball doit continuer à vivre et à permettre de prendre du plaisir.

Le présent compte-rendu sera bien évidemment disponible sur le site Internet du club : www.villiers-handball.fr en rubrique [Club – Conseil d'Administration].

Didier MAZENS – Président du VEC Handball

1/ Président et secrétaire de séance

Président : M. MAZENS Didier

Secrétaire : Mme FLAMAND Peggy

Notre AG débute à 17h00 et est déclarée ouverte.

2/ Bilan de la saison 2020/2021 et perspectives pour 2021/2022 par Didier MAZENS

La totalité de nos missions éducatives et sportives ont été interrompues à plusieurs reprises au gré des différentes vagues de contamination. Nos salariés Adrien, David et Abdoul ont poursuivi certaines missions en présentiel et en télétravail ou mis en chômage partiel de novembre 2020 à mai 2021.

Durant cette période exceptionnelle, les entraîneurs ont poursuivi leur travail de communication auprès des collectifs, certains de nos membres ont organisé des séances d'entretien physique par voie numérique.

Les mois de juin et de juillet ont été l'occasion de reprendre progressivement une pratique sportive pour les jeunes d'abord puis les adultes, en respectant scrupuleusement le protocole sanitaire établi par la FFHB.

Je remercie très chaleureusement celles et ceux qui ont permis alors à notre association de continuer à exister malgré la moindre fréquentation des adhérents. Une association forte de quelques 325 membres fin juin 2020 et de seulement 233 membres fin juin 2021 soit avec une baisse de 28%.

Le contexte sanitaire nous a conduit à réorienter le stage d'été prévu initialement en internat à Sablé/Sarthe pour 45 jeunes, en l'organisant finalement durant la dernière semaine d'août au gymnase Jean Macé pour près de 40 garçons et filles des -13, -15, -17 et -18.

Mais il est maintenant indispensable de se projeter vers l'association de demain : relancer l'activité et faire mieux et faire profiter plus de jeunes et moins jeunes, malgré le contexte sanitaire délicat. Aussi, je souhaite la bienvenue à David (entraîneur SF1), Vincent (entraîneur -17F) et Tristan (nouveau salarié en contrat d'apprentissage à compter d'octobre) qui vont nous aider dans cet objectif.

En 2021/2022, nous maintiendrons notre présence dans les écoles de Villiers/Marne, avec les objectifs suivants :

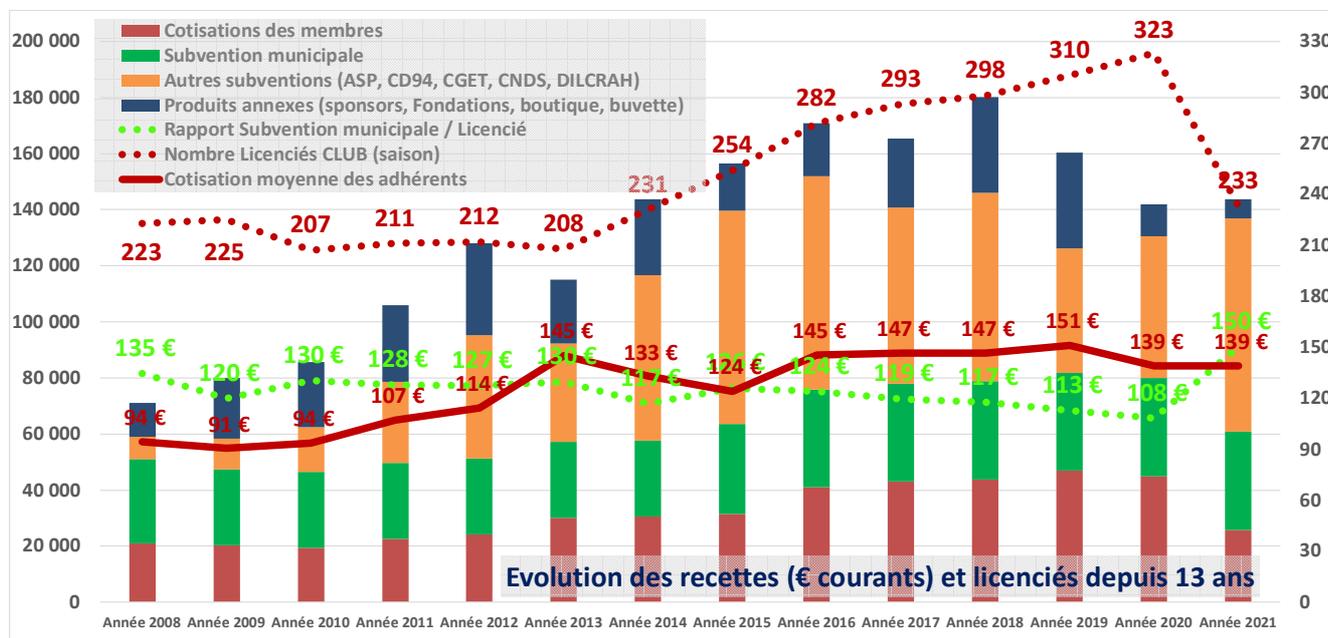
- Volonté de renforcer notre action sur les « pauses méridiennes » (11h45 à 13h30)
- Initier ~300 enfants sur le temps périscolaire dans les 7 écoles primaires de Villiers/Marne

Nous pérennisons notre partenariat avec les collègues LES PRUNAIS et Pierre & Marie CURIE dans la gestion des classes « handball » mixtes de 6èmes / 5èmes et l'accompagnement des associations sportives.

Le graphique d'évolution des recettes et licenciés depuis 12 ans ci-après montre bien l'évolution du club notamment depuis le recrutement de nos salariés à partir de 2013 :

- Bénéficiaires \simeq +50% licenciés depuis 7 ans + écoles (250) et collèges
- Tassement des subventions publiques classiques (€ courants)
- Augmentation des subventions aux actions périphériques et emplois aidés (tassement)
- Structuration du club (emplois, minibus, ...)
- Ressources annexes dont le développement devra être relancé en 2020/2021 (mécénat)

Il met évidemment en exergue les difficiles années 2020 et 2021 sur le plan des ressources avec une baisse sensible des produits annexes (buvette, boutique, stage) compensée en partie par une baisse des charges (chômage partiel, réduction des indemnisations entraîneurs).



Une vraie dynamique sportive du club existait avant le covid-19, qu'il convient de relancer en visant :

- La poursuite des résultats probants : -15M, -15F et -18M en région, -17F en Ch.France
- Le maintien au plus haut niveau régional pour nos équipes seniors M et F
- Nos écoles de handball et d'arbitrage toujours labellisées OR par la FFHB
- Le retour du nombre de licenciés de la saison 2019/2020

Quitus au Président voté à l'unanimité

3/ Bilan sportif saison 2020/2021

Les compétitions ayant été interrompues dès le début de saison, il est impossible d'établir un bilan sportif. Tout juste peut-on remarquer que les collectifs ont bien travaillé lorsque cela a été possible. Les engagements suivants seront reportés pour la prochaine saison :

- **Le collectif Senior masculin 1 disputera la PRENATIONALE**
- **Le collectif Senior masculin 2 disputera la 1^{ère} div. TERRITORIALE (94 et 75)**
- **Le collectif -17 féminin disputera le Championnat de France**

5 / Bilan financier 2020 et projet financier 2021 par le président

Les comptes ont été arrêtés au 31 décembre 2020 (comptabilité sur l'année civile). Sont présentés ci-après le **compte de résultat 2020 qui représente l'action** de cette année, puis le **bilan de l'association qui représente le patrimoine** du VEC Handball à fin décembre 2020.

COMPTE DE RESULTAT DU CLUB – ANNEE 2020

Dossier : VEC HAND

Compte de résultat synthétique

Le 05/05/2021

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

VILLIERS ETUDIANTS CLUB

Edition du : 01/01/2020 au 31/12/2020

Soldes N-1 de l'exercice

Avec brouillard

Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	7 366	22 561	Ventes de marchandises	914	2 713
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	360	832
Achats d'approvisionnement	435	1 241	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	34 091	62 689	Subventions d'exploitation	67 800	69 405
Impôts, taxes et versements assimilés	820	691	Autres produits	26 183	84 813
Rémunération du personnel	26 223	38 734	Produits financiers	292	469
Charges sociales	4 868	8 077			
Dotations aux amortissements	4 896	6 936			
Dotations aux provisions					
Autres charges	20 177	34 443			
Charges financières	157	224			
TOTAL (I)	99 032	175 597	TOTAL (I)	95 549	158 233
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	10 714	2 202	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	10 655	2 199
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	109 746	177 799	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	106 204	160 432
BENEFICE OU PERTE	(3 542)	(17 367)			
TOTAL GENERAL	106 204	160 432	TOTAL GENERAL	106 204	160 432

Didier insiste sur le **quasi-maintien des subventions d'exploitation (-1,6 k€)** après la baisse sensible l'an dernier (-21 k€) qui a été possible :

- Grâce à la confiance et l'encouragement de la mairie (maintien de la subvention annuelle)
- Grâce au soutien renouvelé des organismes publics (Etat, DDCS, ANS,...)
- Grâce au dispositif de chômage partiel

On notera une baisse drastique des charges (-76 k€ au total soit -43%) compte tenu de l'absence de compétitions (pas de frais de déplacement ni d'arbitrage, réduction des engagements fédéraux, minoration des indemnités « entraîneurs », moindres participations fédérales sur cotisations). **Il est important de noter que, dans le cadre du chômage partiel, le club a assuré le paiement à 100% des salaires.** Le poste rémunération du personnel est cependant en baisse compte tenu de la baisse des effectifs sur l'année civile 2020.

Sur le plan des produits, rappelons que l'AG de septembre 2019 avait voté un gel des cotisations pour 2019/2020 et la baisse sensible du nombre de licenciés conduit à une réduction importante des produits des cotisations. Associée à la forte réduction des soutiens de partenaires, l'absence de stage d'été externe, et la quasi-absence de produits de la buvette et d'équipements, **cette baisse d'activité explique le déficit général important des produits (-63 k€ soit -40%).**

Afin de compenser au maximum la réduction de nos activités au bénéfice de nos membres, le club a anticipé le remboursement partiel des cotisations en fin de saison 2020/2021, à hauteur de 15 000 € provisionnés dans les comptes 2020 (charge exceptionnelle). La décision finale a considéré un remboursement de 75% des cotisations (déductions faites des achats d'équipements et aides sociales), en laissant toutefois le choix aux membres d'abandonner ce remboursement au profit du club, engendrant pour les donateurs une réduction d'impôt.

Au final, on dénombre :

- 93 remboursements pour un montant total de 8 781,25 €
- 34 abandons de remboursement pour un montant total de 3 026,25 €

Une reprise de provision sera réalisée dans les comptes 2021.

Le résultat financier de l'exercice 2020 est donc déficitaire et s'élève à un montant de - 3 542 €.

PATRIMOINE DU CLUB – ANNEE 2020

Dossier : VEC HAND

Bilan synthétique

Le 05/05/2021

VILLIERS ETUDIANTS CLUB
Edition du : 01/01/2020 au 31/12/2020
Soldes N-1 de l'exercice

BILAN SYNTHETIQUE
Avec brouillard Hors simulation

ACTIF	Exercice N			N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net				
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles	50 689	49 439	1 250	6 146	- Réserve légale		
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
TOTAL I	50 689	49 439	1 250	6 146	- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau	59 297	76 664
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(3 542)	(17 367)
Marchandises					Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes					TOTAL I	55 754	59 297
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres	1 407		1 407	5 385	Emprunts et dettes assimilées	6 949	9 388
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	83 894		83 894	60 938	Fournisseurs et comptes rattachés		
Caisse	(30)		(30)	(30)	Autres	23 817	3 753
TOTAL II	85 270		85 270	66 293	TOTAL III	30 766	13 140
Charges constatées d'avance (III)				(2)	Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	135 959	49 439	86 520	72 437	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	86 520	72 437

Notre bilan net à fin décembre 2020 s'établit à 86 520 €.

Il est composé principalement des immobilisations que sont les équipements en cours d'amortissement (minibus, matériels informatiques et vidéo) et les disponibilités formées de la trésorerie accumulée sur les périodes précédentes.

Ce montant de trésorerie, qui peut paraître élevé (85,3 k€), est le fruit des résultats des premières années où le club est devenu « employeur » (depuis 2013) où nous disposons alors d'aides conséquentes à l'embauche. Conjointement, et notamment grâce à l'action de nos salariés, les subventions des années 2014 à 2018 ont également été avantageuses.

Cette « réserve », constituée en anticipation de l'arrêt des aides à l'embauche et de la baisse redoutée des subventions, nous permet ainsi d'absorber les années déficitaires comme celles que nous connaissons depuis 2018 (-8,3 k€ puis -17,4 k€ en 2019 puis -3,5 k€ cette année), de sécuriser et pérenniser l'emploi de nos salariés, que nous avons par ailleurs accompagnés dans leurs formations successives (Adrien en BPJEPS puis DEJEPS puis diplômes fédéraux, Lucas et Maxence en BPJEPS, Maéva en master2 événementiel sportif, David et Abdoul en BPJEPS).

Proposition d'affectation : affectation de 100% du résultat soit - 3 542 € au compte de report à nouveau

votée à l'unanimité.

Nous tenons les documents comptables détaillés à la disposition de tout membre qui en ferait la demande.

BUDGET PREVISIONNEL – année 2021

Le budget prévisionnel présenté à la mairie de Villiers-sur-Marne dans le cadre de la demande de subvention annuelle en Janvier prévoyait un budget prévisionnel assez similaire au compte de résultat de 2020 mais en espérant une reprise d'activité complète à partir de septembre 2021. **Nous avons ainsi prévu un budget 2021 à l'équilibre à 139 k€.**

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	17500	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	4000
Achats matières et fournitures	12500	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	5000	74 - Subventions d'exploitation ²	90000
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	5000	CONTRAT DE VILLE	9000
Locations		ANS (ex CNDS)	8000
Entretien et réparation	1000	DILCRAH	5000
Assurance	4000	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	19500	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	8000	CD VAL DE MARNE	5000
Publicité, publication	3000		
Déplacements, missions	8000	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	500	VILLIERS-SUR-MARNE	40000
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	62000	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	28000	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	18000
Charges sociales	4000	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	30000	Aides privées (fondation)	5000
65 - Autres charges de gestion courante	30000	75 - Autres produits de gestion courante	45000
		758. Cotisations	40000
		758. Dons manuels - Mécénat	5000
66 - Charges financières	5000	76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	139000	TOTAL DES PRODUITS	139000
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE³			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	3000
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	4000	871 - Prestations en nature	4000
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	4000	875 - Dons en nature	1000
TOTAL	8000	TOTAL	8000

Compte tenu du contexte sanitaire (chômage partiel durant le confinement, baisse attendue des subventions, incertitudes sur les cotisations liées au nombre de licenciés malgré des charges identiques), il est difficile à ce stade de déterminer comment se terminera l'année.

A fin juin 2021, Adrien DEBONNIERE a démissionné de ses fonctions d'agent de développement sportif qu'il a assurées avec grande réussite depuis 2013. Le club et son Conseil d'Administration le remercie chaleureusement pour sa grande implication et la qualité de ses actions responsables en grande partie du développement de l'association.

En conséquence, le club a décidé en juillet 2021 de procéder à l'embauche à durée indéterminée des deux apprentis David THENAULT et Abdoul-Aziz SAADI et d'embaucher Tristan RIGOT en apprentissage sur deux ans (Master STAPS en communication et événementiel sportif).

COTISATIONS 2021/2022 :

Comme évoqué précédemment lors du bilan financier, l'association a procédé au remboursement partiel des cotisations de la saison 2020/2021, en tenant compte des mesures de soutien financier décidées par les instances (FFHB, Ligue IDF et Comité 94).

Aussi, afin de relancer l'activité tout en cherchant à préserver les finances de beaucoup de familles qui subissent la crise économique, et donc réussir l'inscription du plus grand nombre, **le Conseil d'Administration du club propose à l'assemblée générale de maintenir les conditions d'inscription de la saison précédente (déjà conservées de la saison 2019/2020) :**

- en maintenant le barème des cotisations pour les nouveaux membres (incluant l'équipement short et maillot)
- en déduisant 30 € des cotisations (hors babyhand) pour les renouvellements de licences (en conservant les équipements maillot/short de la saison passée)

Catégorie	Naissance	Avec équipement	Sans équipement
Séniors	2003 et avant	210 €	180 €
Moins de 18 ans	2004 - 2005	180 €	150 €
Moins de 16 ans	2006 - 2007	180 €	150 €
Moins de 14 ans	2008 - 2009	160 €	130 €
Moins de 12 ans	2010 - 2011	160 €	130 €
École de hand	2012 et après	135 €	105 €
Babyhand	3 à 5 ans	85 €	85 €
Loisir adulte	17 à 77 ans	165 €	135 €
Handfit adultes	17 à 77 ans	180 €	180 €

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de l'association avait décidé en juin 2021 :

- **d'offrir un ballon** à tous les membres qui renouvelleront leur licence avant le 15 septembre 2021
- **d'offrir une réduction de 10%** sur la cotisation des membres qui parraineront un nouveau licencié avant le 15 septembre 2021
- **d'autoriser la signature sur le compte bancaire à la trésorière-adjointe Séverine FANGET** pour l'enregistrement des chèques de cotisation

décisions votées à l'unanimité

Quitus voté à la Trésorière à l'unanimité

6/ Appel à candidature et élection de nouveaux membres au Conseil d'Administration

Les membres du CA de la saison 2020/2021 sont félicités et remerciés pour leur engagement et la quantité du travail accompli.

Laurence GERARD a fait part de sa décision de ne pas renouveler son adhésion et son engagement au sein du Conseil d'administration. Nous la remercions chaleureusement pour la qualité et la durée de son engagement au sein du club (près de 20 ans dont plus de 10 ans en qualité de secrétaire).

Sylvie DECOURCELLE avait fait part de sa décision de quitter ses fonctions de trésorière en date du 1^{er} juin 2021 et de ne pas renouveler son adhésion et son engagement au sein du Conseil d'administration. Nous la remercions chaleureusement pour la qualité et la durée de son engagement au sein du club (10 ans en qualité de trésorière).

Pour son remplacement, **Cédric DE RUEDA** avait été élu trésorier de l'association par décision du Conseil d'Administration en date du 1^{er} juin 2021.

Jocelyne GAMEIRO a fait part de sa décision de ne pas renouveler son adhésion et son engagement au sein du Conseil d'administration. Nous la remercions chaleureusement pour la qualité et la durée de son engagement au sein du club (7 ans au CA dans diverses fonctions).

A ce jour, aucun adhérent majeur régulièrement licencié et à jour de sa cotisation n'a fait acte de candidature.

Les autres membres du Conseil d'administration renouvèlent leur engagement. Le CA en vigueur pour la saison 2021/2022 est donc le suivant :

Nom et prénom	Fonction
Didier Mazens	Président
Cédric De Rueda	Trésorier
Mohamed Choulia-Merabet	Secrétaire
Catherine Gauthier	Correspondante générale
Peggy Flamand	Secrétaire adjointe
Séverine Fanget	Trés.adjointe et Coordinatrice santé
Gilles Carré	Arbitrage et Coordinateur Collèges
Laurent Rochelle	Arbitrage
Christophe Euillet	Membre
Abel Rospide	Coordinateur technique

Les adhérent(e)s n'ayant pas de question diverse, notre assemblée se termine et la séance est levée à 19h30.


P. FLAMAND
Secrétaire du VECHB


D. MAZENS
Président du VECHB